

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 48

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec la même acerbité que mit jadis Fétis à discuter Schumann, et il semblerait, à lire les réflexions du feu grand violoniste que seuls soient dignes de passer à la postérité ceux qui l'aidèrent dans sa carrière.

* * *

Le comité des Concerts Philharmoniques de Berlin vient de boycotter la société des droits d'auteur dernièrement fondée par Richard Strauss. — Seront désormais exclues de ses programmes toutes les œuvres dont les éditeurs auront adhéré à la dite société. — Voilà une décision qui contrariera certainement les nombreux compositeurs auxquels la louable initiative de Richard Strauss avait fait espérer qu'ils retireraient dorénavant un léger profit de l'exécution publique de leurs œuvres.

A Rome, l'on s'occupe d'autre part activement d'un projet de loi sur les droits d'auteur, qui sera présenté au Parlement par M. di Scalea.

* * *

L'admirable pianiste et compositeur, Busoni, continue cet hiver à Berlin son intéressante œuvre de propagation des récentes créations musicales françaises. Il se heurte, comme la saison dernière, au pédantisme de certains critiques berlinois qui ont taxé une fois pour toutes la musique française de *Salon-musik* et se refuse au moindre effort d'analyse et de réflexion, une fois qu'ils sont appelés à juger des œuvres non germaines. Les compositions géniales de Vincent d'Indy, de Gabriel Fauré et de César Franck, les raffinées conceptions de l'esthète de Bussy, etc., sont taxées par eux d'extravagances non artistiques et ne leur paraissent même pas mériter le nom d'œuvres musicales!! L'on crierait encore plus fort à « l'injustice », si l'on ne se souvenait pas que Wagner ne fut introduit à Paris que grâce à une campagne de snobs (les nobles tentatives de Lamoureux furent en effet bien longtemps sans conséquences), que les symphonies de Brahms furent ridiculisées l'hiver dernier avec éclat par un des principaux critiques parisiens, que Richard Strauss y fut taxé par d'aucuns de technicien sans personnalité, et que Schillings, Mahler, Thuille, von Hausegger, Boehe, Reger, Pfitzner, etc., les gloires de la jeune Allemagne, n'ont jamais été joués dans la Ville-Lumière!!

* * *

Le pape Pie X vient de lancer une circulaire à tous les curés et supérieurs de collèges religieux, afin qu'ils observent attentivement les principes établis par lui dernièrement concernant la musique religieuse et à la restauration du chant grégorien.

* * *

Florizel von Reuter vient d'être acclamé à Vienne. Les critiques musicaux constatent son talent énorme mais regrettent que cet enfant prodige se produise de si bonne heure. La question est complexe : St-Saëns, Paderewsky, Marteau, (pour ne parler que des contemporains) se produisirent en public dès l'âge le plus tendre et leurs facultés subirent cependant le développement le plus normal. D'autre part, d'Angremont, Haisst, etc., ne réalisèrent pas les espérances que leur maturité précoce avait laissé concevoir.

* * *

La *Vie du poète*, de Gustave Charpentier, a été exécutée pour la première fois en Allemagne, à Heidelberg, sans grand succès.

* * *

L'opéra *Messaline* de Isidore de Lara a été représenté naguère à Paris, au Théâtre des frères Isola. — La presse parisienne n'a guère été tendre pour cette partition que M. A. Jullien qualifie le « très médiocre essai d'un amateur. » — Par contre il y a eu unanimité chez les critiques musicaux pour célébrer l'artistique initiative de M. Reynaldo Hahn. On vient de montrer une exécution modèle de *Don Giovanni*, de Mozart. Hahn s'y est révélé comme chef d'orchestre de premier ordre.

* * *

M. Pietro Mascagni vient d'annoncer qu'il renonçait à tout jamais à la composition. Quel dommage!

* * *

La première représentation de *Parsifal* vient d'avoir lieu à New-York, malgré les efforts de Mme Cosima Wagner pour l'interdire.

Foule énorme. On avait payé les fauteuils de 100 à 200 francs. Le public américain n'a pas paru transporté pour la musique, mais il a admiré la mise en scène et fait une ovation à l'impresario Conried pour avoir bravé Mme Wagner. La Société des enfants martyrs de New-York avait vainement protesté contre l'emploi d'enfants de chœur de l'Eglise du Calvaire pour les scènes du temple. Les enfants ont pu chanter.

Les principaux interprètes étaient Mme Ternina, M. Burgstaller, M. Van Rooy et M. Rosest-Blass. La mise sur pied de *Parsifal* a coûté à M. Conried 80,000 dollars (400,000 francs.); mais la recette de la première s'est élevée à 130,000 francs.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

ERRATA.

On nous signale plusieurs fautes d'impression qui se sont glissées dans l'article *Berlioz à Genève* du n° 47 (15 janvier) : page 106, première colonne, première ligne, lire 1856 et non 1836 ; même colonne, cinquième ligne, lire père et non frère ; deuxième colonne neuvième ligne, lire un et non ma tétacorde. — Dans l'article sur le cinquième concert Marteau, page 108, première colonne, quatorzième ligne, lire instrumentée et non instrumentale. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

AVIS

Prière à nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous envoyer par mandat postal le montant de leur abonnement (7 fr.) ceci en évitation de frais de remboursement.

Les Editeurs.